

Proposition n°2 :

Permettre aux élèves de pouvoir situer le niveau de leurs connaissances par rapport à celui des autres élèves en organisant un examen commun à toutes les écoles et à tous les réseaux en fin d'études primaires et secondaires. Nous voulons ainsi lutter contre toute dualisation de l'enseignement, en tenant compte de la spécificité des écoles en discrimination positive. Nous voulons déterminer un niveau d'exigence commun requis de la part des élèves terminant un même type d'enseignement.

Le 11 décembre 2001, l'Organisation pour la Coopération et le développement Economiques (OCDE) publiait les résultats d'une enquête du Programme International pour le Suivi des Acquis réalisée auprès des élèves de 15 ans dans le courant de l'année 2000, enquête connue sous le nom de « PISA 2000 ». Cette enquête met en exergue les carences de notre enseignement tel qu'il a été donné sous la précédente législature (1995-1999).

Dans le domaine de la lecture, le score des élèves de la Communauté française est légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE ; en mathématiques, le score est proche de la moyenne de l'OCDE ; en sciences, le score est nettement en dessous de la moyenne. Mais ce qui frappe le plus en Communauté française, c'est l'ampleur de la dispersion des résultats. La Communauté française de Belgique est, avec l'Allemagne, le système éducatif où l'hétérogénéité des performances est la plus accentuée. En d'autres mots, nous avons de très bons élèves et de très mauvais.

Ainsi, les élèves en retard scolaire d'un an (ils sont 34%) et a fortiori ceux en retard de 2 ou 3 ans (9%), de même que les élèves de l'enseignement professionnel, ont des résultats dramatiquement faibles.

Outre le recentrage de l'enseignement fondamental sur les matières essentielles (proposition 1) et la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel (proposition 3), le MR souhaite permettre à chaque étudiant de se situer par rapport à un objectif commun à tous les élèves en organisant une épreuve externe qui sanctionne la fin des études fondamentales et des études secondaires. En effet, si le niveau atteint par les élèves de certaines écoles en fin d'études primaires et secondaires est tout à fait acceptable, le niveau des élèves de certains autres établissements laisse quant à lui parfois à désirer. Notons que ces différences de niveau peuvent être constatées à l'intérieur de chacun des réseaux (organisé, officiel, libre,...), voire à l'intérieur d'un même établissement scolaire. Il s'agit par conséquent d'un problème général à notre enseignement, et non d'un problème propre à un réseau particulier.

Pour corriger cette situation, l'introduction d'un examen commun à tous les réseaux et à toutes les écoles (d'un même type d'enseignement bien entendu) en fin d'études primaires et secondaires permettrait aux enseignants, parents et élèves de disposer d'un outil d'évaluation objectif du niveau des connaissances acquises par l'élève au terme de sa formation. Cet examen permettrait également d'orienter mieux l'élève appelé à choisir une école secondaire ou supérieure, il permettrait aussi de déterminer ce qu'il faut retravailler avec lui pour qu'il puisse aborder les études qu'il choisit avec un bagage de qualité égale à celui des élèves ou étudiants avec lesquels il est appelé à poursuivre ses études. Il s'agit par conséquent d'une mesure cruciale de lutte contre l'échec scolaire, tant au niveau de l'enseignement secondaire qu'au niveau de l'enseignement supérieur (voyez par exemple le fort taux d'échec actuel au terme de la première candidature à l'université...).